Séquence d'apprentissage sur la fusillade du 9 novembre 1932 à Genève

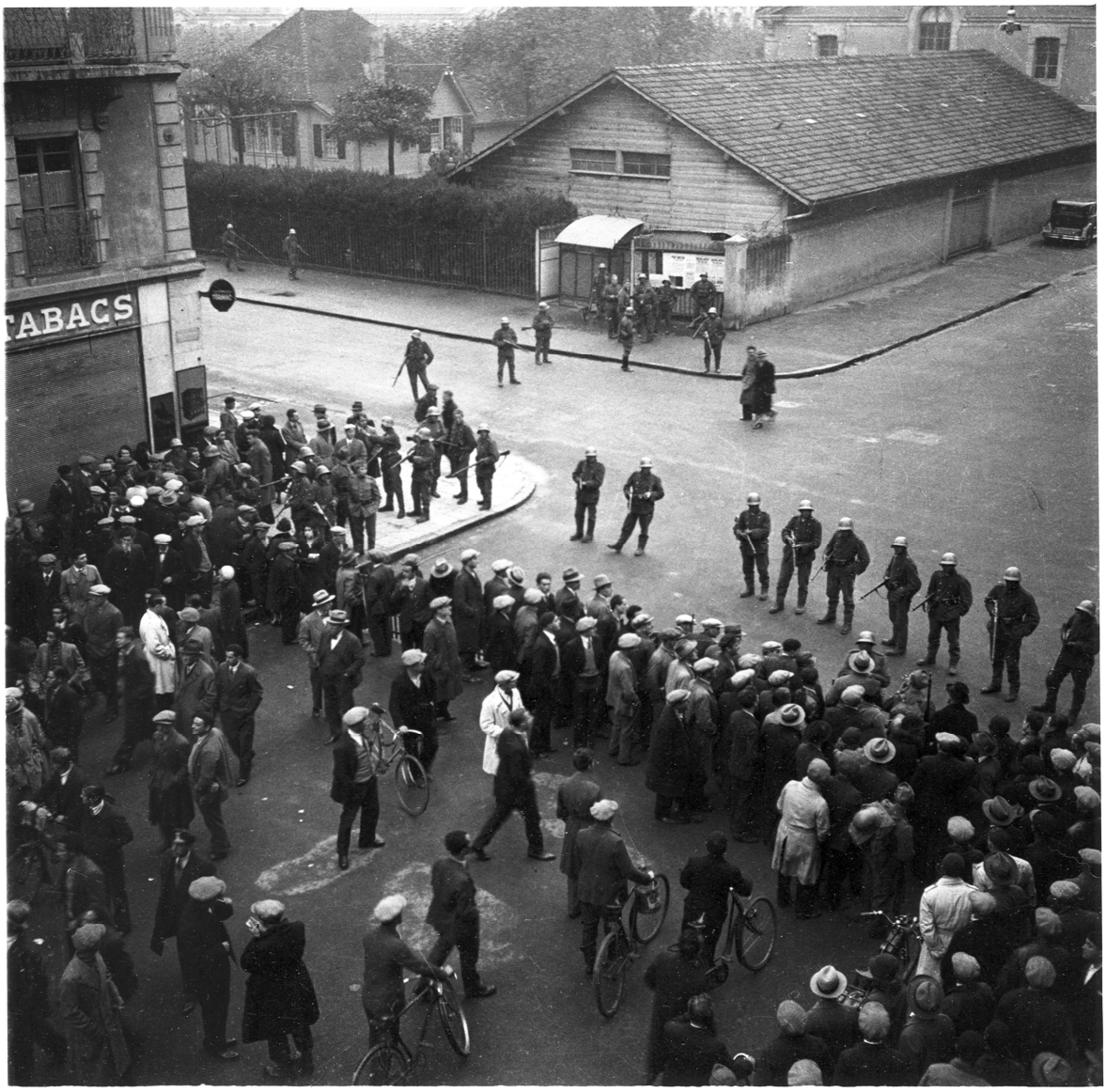

Séquence d'apprentissage sur la fusillade du 9 novembre 1932 à Genève

Objectifs

- Distinguer l'histoire de la mémoire, analyser une commémoration, prendre en considération la diversité des témoignages…
- Inscrire un événement à l'échelle locale et sa signification pour l'histoire humaine dans une échelle beaucoup plus vaste : la crise des démocraties européennes au cours des années trente.
- Reconstruire le présent du passé dans le but de mettre en évidence la marge de manœuvre des acteurs d'un drame historique.

Durée

Environ deux heures de cours.

Public visé

Tous les degrés scolaires dont le programme d'histoire porte sur la première moitié du XX^{e} siècle, de la 9^{e} du CO à la 3^{e} du collège, en passant par l'École de commerce, l'École de Culture Générale et les écoles professionnelles.

Documents à distribuer aux élèves

- Un lexique
- Une liste des principaux personnages
- Une liste des victimes

Cette séquence a été élaborée et proposée par Jacques Bastianelli, Sébastien Bertrand, Sabine Bourdin, Charles Heimberg et Valérie Opériol à l'initiative de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AÉHMO) dans le cadre du colloque international *Mourir en manifestant* qu'elle a organisé le 7 novembre 2007.

La version écrite a été réalisée par Charles Heimberg et Valérie Opériol en novembre 2008.

Couverture : photographie de Paul Senn, Genève, novembre 1932.

LEXIQUE

Fascisme : au sens strict, régime dictatorial et totalitaire établi en Italie par Mussolini entre 1922 et 1945. Au sens large, doctrine politique exaltant les valeurs de la famille, du travail, de la solidarité nationale, de la domination des intérêts nationaux dans tous les domaines, de l'ordre et de la discipline. Les fascistes rejettent le pouvoir de l'argent et la démocratie libérale, considérée comme corrompue et inefficace. Comme le national-socialisme allemand plus tard, il aura une influence certaine en Suisse, surtout avant la guerre. Le fascisme se manifeste dès 1920 par la violence de son engagement contre les organisations du mouvement ouvrier. Dans l'opinion suisse dominante, encore marquée par le traumatisme de la grève générale de 1918, le fascisme éveille de l'intérêt, voire de l'admiration. On lui attribue la défaite du communisme en Italie.

Union nationale : mouvement suisse d'extrême-droite, d'inspiration et de style fascistes, organisé de façon très hiérarchisée, militarisée. Ayant pour devise "une doctrine, une foi, un chef", il défend les thèses fascistes du régime fort, du corporatisme au niveau économique et de la lutte contre l'étatisme, le marxisme et les juifs, lutte pour laquelle il recueille des sympathies dans les partis bourgeois. L'Union nationale comptera jusqu'à 2000 membres en 1937. Son chef, Georges Oltramare, bénéficie de l'aide et des subsides de Mussolini.

Socialisme : courant de pensée et ensemble de mouvements politiques fondés sur une opposition au capitalisme, qui se développèrent en Europe tout au long du XIXe siècle, ayant pour objectif de mettre fin aux conditions misérables des ouvriers et d'établir une société plus juste, par des réformes économiques et sociales, passant notamment par la propriété collective et par la primauté de l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

Communisme : doctrine politique et sociale prônant la mise en commun des biens et l'abolition de la propriété privée, pour une parfaite égalité entre citoyens.
Parti communiste : parti se réclamant du marxisme-léninisme, participant à la vie politique dans les pays démocratiques.

Anarchisme : mouvement d'idées et doctrine politique qui rejettent toute forme de domination, dont celle de l'Etat, au nom de la liberté individuelle.

Syndicats : associations de défense des intérêts professionnels, visant à l'amélioration des conditions de travail et des salaires.

Conseil d'Etat : gouvernement genevois, pouvoir exécutif au niveau cantonal, composé de 7 conseillers d'Etat.

Dictature : régime politique autoritaire, établi et maintenu par la violence, dans lequel une personne ou un groupe restreint de personnes détient un pouvoir absolu.

Le Pilori : journal satirique antisémite, organe officiel de l'Union nationale.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Georges Oltramare : (1896-1960) surnommé Géo, journaliste et militant fasciste, chef de l'Union nationale, conseiller national. Rédacteur en chef du *Pilori*, journal satirique antisémite.

Léon Nicole : (1887-1965) chef du Parti socialiste genevois, conseiller national. Leader charismatique, il jouit d'un soutien enthousiaste de la classe ouvrière pour son combat contre l'injustice sociale et contre le fascisme. Condamné à 6 mois de prison suite aux événements du 9 novembre 1932, il sera élu au Conseil d'État juste après sa libération, en 1933.

Jacques Dicker : (1879-1942) député socialiste, numéro 2 du parti, conseiller national. D'origine ukrainienne et juive, il est la cible permanente de la presse nationaliste et antisémite.

Charles Rosselet : (1893-1946) président de l'Union des syndicats et député socialiste ; représentant l'aile modérée du parti socialiste, il condamnera l'action de Nicole au lendemain du 9 novembre.

Frédéric Martin : conseiller d'Etat démocrate (libéral), en charge du Département de Justice et Police. C'est lui qui demande du renfort à Berne.

Raymond Burnat* : lieutenant dirigeant la compagnie d'école de recrues vaudoises qui intervient à Genève.

Maxime Chalut* : (1912-1999) soldat recrue ayant refusé de participer à l'intervention.

Ernest Rogivue* : caporal ayant paticipé à l'intervention militaire

Lucien Tronchet* : (1902-1982) animateur du mouvement anarchiste genevois et syndicaliste.

* Témoins apparaissant dans les films

LES VICTIMES

Henri FÜRST, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois

Francis CLERC, 54 ans, fraiseur (dont le fils faisait partie des recrues venues de Lausanne)

Edouard QUILLET, 34 ans, employé à l'Armée du salut

Edmond JUNOD, 29 ans, mécanicien

Jean-Pierre LARDERAZ, 23 ans, employé de commerce

Emile HENRY, 55 ans, batelier

Gabriel LOUP, 57 ans, patron boulanger

Oscar MAURER, 25 ans, employé de banque (tué alors qu'il sortait des cours du soir)

Emile GUIGNET, 27 ans

Melchior ALLEMAN, 31 ans, employé d'hôtel et militant socialiste

Hans BRUGGER, 28 ans

Alphonse KOLLY, 41 ans

Marius RATTAZ, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg (mort le 14 novembre des suites de ses blessures)

Références bibliographiques

Ouvrages :

- Charles Heimberg, Stéfanie Prezioso & Marianne Enckell (dir.), *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie. Le 9 novembre 1932 en perspective*, Lausanne, Éditions d'en bas & AÉHMO, 2008.
- Georges Kliebès, *Un coup… tirez bas…feu !…*, Genève, Slatkine, 1992.
- *Soixante ans après la fusillade du 9 novembre à Genève. Pour une histoire sans trous de mémoire*, Genève, Groupe pour une Suisse sans Armée, 1992.
- Claude Torracinta, *Genève 1930-39. Le Temps des Passions*, Genève, Tribune Éditions, 1978.
- Marie-Madeleine Grounauer, *La Genève rouge de Léon Nicole 1933-36*, Éditions Adversaires, 1975 (pp. 72 et suivantes).

Sites :

- http://www.aidh.org/GE/livre_ge/4.htm#5
- http://www.republique.ch/blog/index.php/2006/11/09/4-le-9-novembre-1932
- http://www.cgas.ch/9novembre/spip.php?article9
- http://www.gssa.ch/gssa32/32.htm
- http://www.lescommunistes.org/spip.php?rubrique91

Déroulement

Première étape (15')

Elément déclencheur

Présentation par l'enseignant, images à l'appui :

- du contexte des années 30 à Genève
- des événements du 9 novembre 1932
- des deux mémoires divergentes de la fusillade
- de ce que signifient ces événements aujourd'hui.

Le contexte des années 30 à Genève

Le contexte des années 30 à Genève :

Crise économique et misère sociale

Présence d'un mouvement pro-fasciste et antisémite (l'Union nationale)

Le contexte des années 30 à Genève : tensions et passions politiques

Les partis de droite sont accusés par les socialistes de soutenir le fascisme parce qu'ils sont alliés avec l'Union nationale

L'Union nationale dénonce le poison rouge, socialiste et communiste

---

Les événements du 9 novembre 1932

Ce qui s'est passé le 9 novembre 1932

L'Union nationale a convoqué une assemblée publique pour mettre en accusation deux dirigeants socialistes.

Les socialistes ont réclamé en vain l'interdiction de cette assemblée.

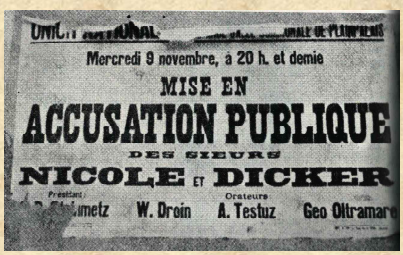

Les socialistes ont ensuite appelé la population à une manifestation de protestation.

L'Union nationale dénonce le « poison rouge, socialiste et communiste ».

La contre-manifestation socialiste est interdite. Les autorités appellent l'armée en renfort. De jeunes soldats se retrouvent face à la foule. A 21h34, il leur est ordonné de tirer.

Les deux mémoires divergentes de la fusillade

Les deux mémoires divergentes du massacre : 1933

Après avoir été condamné et subi une peine de prison, Léon Nicole est élu au Conseil d'État avec trois autres socialistes

Les deux mémoires divergentes du massacre : 1972 (*Tribune de Genève*)

« La présence de l'armée a tout envenimé »

Lucien Tronchet (un syndicaliste qui était parmi les manifestants)

« Il y a eu une attaque en règle »

Un ancien officier de l'armée

Deuxième étape (15')

Projection d'extraits d'un documentaire réalisé par Jacqueline Veuve et Philippe Schwed, qui inscrit les événements dans leur contexte et raconte leur déroulement.

Ce film, *Genève, le 9 novembre 1932* [Genève, TVCO, 1973] avait été produit par le Cycle d'Orientation. Il peut être emprunté au SEM.

On pourra choisir comme extraits :

- les cinq premières minutes (0'16"→ 5'40"), qui présentent d'abord la crise de 1929 aux États-Unis, puis en Europe, les faillites, le chômage, la misère ; ensuite l'instauration de la dictature en Italie, le développement du fascisme, la montée du nazisme en Allemagne, la montée de la propagande antisémite.
- De la 9e à la 12e minute (9'13"→ 12'26") sont abordés la crise et le chômage en Suisse, l'augmentation du coût de la vie, les soupes populaires, la dégradation du climat social.
- De la 14e à la 16e minute (14'34"→ 16'30"), la situation à Genève est abordé à travers le krach de la Banque de Genève, les 6'000 chômeurs, la naissance du parti d'extrême-droite de Georges Oltramare ; puis deux témoins (Rogivue et Tronchet) font le récit des événements.

Troisième étape (10-15')

Projection des 25 à 30 premières minutes d'un second documentaire, tiré du film *Le Temps des Passions*, de Claude Torracinta. Son troisième volet, *Les morts du 9 novembre*, offre des témoignages contradictoires et permet une réflexion sur la mémoire de cette fusillade.

Cet extrait du film *Le temps des passions* est tiré d'une série documentaire en quatre parties réalisée en 1977 pour la Télévision Suisse romande. Il peut être emprunté au SEM.

Photographie de Paul Senn, Genève, novembre 1932

Quatrième étape (15')

Lecture de deux témoignages, exprimant deux points de vue opposés dans leur manière d'interpréter les événements :

- un extrait d'un entretien avec Maxime Chalut, mené par Dominique Wisler le 11 novembre 1996. Cette ancienne recrue explique comment, avec quelques camarades, il a refusé l'ordre se rendre à Genève avec un fusil chargé.
- Un article du *Journal de Genève* du 10 novembre 1932, écrit par René Payot, qui rejette la faute sur Léon Nicole et disculpe l'armée, au nom du maintien de l'ordre contre ce qu'il appelle une émeute.

Témoignage de Maxime Chalut en 1996 : jeune recrue à l'époque, il avait refusé de participer à cette mission d'ordre public

Tiré de : Dominique Wisler, « Entretien avec Maxime Chalut du 11 novembre 1996 », dans *La mémoire de l'ordre publique en Suisse*, édité par Dominique Wisler et Marco Tackenberg, Coginta, Genève, 2007 (www.caqinta.com)

M. Maxime Chalut (1912-1999) siégea au Grand Conseil genevois sur les bancs du Parti du Travail de 1945 à 1961, puis de 1963 à 1977.

[Les noms des personnes citées par M Chalut n'ont pas été tous vérifiés et l'orthographe, par conséquent, reste aléatoire]

On est le 11 novembre 1996. Que s'est-il passé le 9 novembre 1932 ? J'étais à l'école de recrue, j'ai commencé le 28 septembre à Lausanne pour terminer le 3 décembre. Il y avait donc un mois que j'étais à l'école de recrue, j'avais 20 ans. J'étais abonné au journal Le Travail, qui était le journal de gauche à l'époque. Le seul journal qui rentrait à la caserne. Avant mon école de recrue, j'étais déjà un militant dans l'organisation socialiste à Genève, j'étais responsable de la jeunesse socialiste à Carouge. J'avais déjà pris position depuis les manifestations de 1927 lors de la condamnation de Sacco et Vanzetti en Amérique, ça a été ma première manifestation et en même temps ma première prise de conscience de cette situation. Je reviens au 9 novembre, ce jour je suis donc à l'école de recrue à Lausanne et à midi, donc après le repas, le sergent-major nous dit tout le monde en chambre, vous vous préparez avec le paquetage réduit, vareuse d'exercice, pantalon de sortie et vous vous mettez par colonne par deux dans les vestibules avec vos cartouches à blanc. De là, on passe des cartouches à blanc aux cartouches à balles, je demande au sergent-major, que se passe-t-il ? Il me dit: oh, la révolution a éclaté à Genève. Je lui dis, vous êtes complètement fou, je connais ce qui va se passer, par l'intermédiaire du journal, parce que je le lisais et je savais qu'il y avait cette accusation par l'Union nationale des chefs de la gauche, Léon Nicole et Jacques Dicker. Donc j'étais au courant. Je me disais, c'est une manifestation comme une autre, ce n'est pas la première fois qu'il y en a à Genève, ça va se terminer par des coups de pied, des coups de poing et quelques blessés. La gendarmerie viendra ramasser les dégâts, ils ne viennent pas avant, ils viennent après, toujours, enfin à l'époque c'était comme ça. Ensuite, on nous donne les cartouches à balles et je demande à mon capitaine, je répète la question et il me dit : nous avons reçu des ordres de l'État-major, nous allons à Genève et nous exécuterons les ordres que nous avons reçus. Pas d'explications supplémentaires. Un moment après, on est réuni dans la cour de la caserne de Lausanne, et dans cette cour, le colonel Léderrey - qui était le commandant de l'école de recrue - nous fait un discours en nous disant que la situation est grave à Genève, que le pays fait appel à l'école de recrue,

dès cet instant vous n'êtes plus des recrues, vous êtes des soldats. A l'ordre de tirer, nous vous interdisons de tirer en l'air. Il revient devant le front et il dit : ceux qui ne suivraient pas les ordres des supérieurs devant le front ! Entre le moment où on a touché les cartouches à balles et ce moment-là, mon cerveau disait est-ce que c'est possible qu'on nous donne des cartouches à balles ? Qu'on nous interdit de tirer en l'air ? Vous voyez, ce qui peut se passer dans le cerveau de quelqu'un à la question posée. Ceux qui ne seraient pas d'accord devant le front. Je m'avance. Alors je me retourne parce que j'avais des amis, j'entends d'autres recrues que je connaissais pis qu'on discutait sur la base du journal. On ne pouvait pas dire qu'on préparait, mais on examinait la situation politique du moment et il en vient un, deux, trois .... pas de Genève, parce que l'école de recrue représente la Romandie à ce moment-là ; il y a tous les cantons et ceux qui habitent la Romandie même s'ils sont d'autres cantons. Un Valaisan, un Fribourgeois, un Tessinois qui sont venus avec moi. On était quatre. On nous a désarmés, on nous a mis au corps de garde et puis voilà pour moi le 9 novembre. Je ne peux pas dire qu'il s'est arrêté là, mais voilà la manifestation que j'ai vécue. Pendant ce temps, entre deux heures de l'après-midi où il y a eu cette manifestation et le soir, au corps de garde, on était là avec ceux qui étaient restés à Lausanne. Ceux qui sont restés à Lausanne, c'est la compagnie de mitrailleurs de l'école de recrue en ayant mis en position dans la caserne cinq mitrailleuses. Aux extrémités du bâtiment, au centre et entre deux. Cinq mitrailleuses. Pour quel motif, dans l'après-midi du 9 novembre on prépare une chose de ce genre ? Que peut-il se passer ? Tout ça me fait réfléchir, et il se trouve que, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'étais déjà imbriqué dans l'affaire de la défense de la classe ouvrière. Ce moment-là m'a profondément traumatisé, c'est pour ça que j'ai manifesté comme ça. Le soir à 10 heures, le colonel commandant de place à Lausanne, Schiebler (?) est venu au corps de garde, il a informé les lieutenants qui tenaient chaque mitrailleuse - j'ai entendu les explications -, que à Genève il y avait eu un nombre important de morts et de blessés. Chacun à sa place attend les ordres. Le 9 novembre, le soir à 10 heures, 10 heures et demi, on est allés se coucher. Comme tous les autres et le lendemain on a eu les résultats. Voilà pour moi le 9 novembre. Mais entre cela et puis la situation, pourquoi ce 9 novembre ? Vous allez peut-être me demander pourquoi l'armée ? En fait, pour quel motif on fait appel à l'armée ? Il y a une raison. La défense du système dans lequel on se trouve.

« Sanglante émeute - 10 morts. - 40 blessés », *Journal de Genève, 10* novembre 1932, p. 4

« *Ce que nous avions prévu et annoncé depuis des mois s'est produit l'émeute a ensanglanté les places de Genève ; dix morts et une quarantaine de blessés, tel est le bilan de la politique de M. Léon Nicole. Nous l'avions mis en garde contre ses excitations répétées, contre ses' appels à la révolution. Nous avions dit que sa triste besogne s'achèverait dans la rue. Nous le rendons responsable du sang qui a coulé. Ce sinistre agitateur a voulu troubler une réunion qui se tenait dans un local fermé. Il a prononcé sur la place publique un de ces discours provocateurs, où il excelle et qui résumait les accusations immondes contre le gouvernement et l'armée qu'il renouvelle sans cesse dans son journal. Il a prêché la révolution, secondé par ses amis politiques les communistes Tronchet et Lebet.*

Et l'irréparable s'est produit. La police, qui avait établi des barrages, s'est vue débordée, malgré le courage dont elle a fait preuve. On a dû faire appel à une compagnie de l'école de recrues arrivée l'après-midi même. Cette compagnie a été malmenée par une populace excitée ; les officiers et les soldats ont été assaillis ; des énergumènes leur ont arraché leurs armes, les ont frappés, leur ont jeté du poivre au visage (ce qui établit nettement la préméditation de l'attaque). Une seconde compagnie a dû être requise ; conspuée à son tour, elle a fait les sommations d'usage, puis, pour se défendre, a tiré avec un fusil-mitrailleur.

L'extrême gauche essaiera d'attribuer aux chefs civils la responsabilité du sang qui a coulé. Les chefs et la troupe n'ont accompli que leur devoir. Ils devaient arrêter l'émeute grandissante. La responsabilité retombe entièrement sur les agitateurs qui ont excité la foule.

Le gouvernement devait faire respecter l'ordre ; il s'est acquitté de sa tâche en toute conscience ; la police, malgré des forces insuffisantes, a fait pleinement la sienne. L'ordre a été maintenu contre ceux qui ont tout fait pour le troubler, qui sont descendus dans la rue avec des matraques sous leurs habits et du poivre dans leur poche. Nicole avait mobilisé toutes les sections de son parti ; il a tenté le coup e force qu'il complotait depuis longtemps et pour lequel il avait, par toute son activité, préparé les esprits. Il voulait être maître de la rue. Cet essai tragique a coût la vie à des manifestants et aussi à d'innocentes personnes, atteints par des balles. Nous nous inclinons respectueusement sur leurs cercueils.

[…] *Nicole est le grand responsable de cette tragique soirée. Cet homme est plus qu'un malfaiteur public ; le sang qu'il a fait répandre, il ne pourra plus l'effacer.*

R.P. [René Payot]

Cinquième étape (15-20')

Synthèse orale de l'enseignant(e) sur les événements de l'époque et sur leur mémoire aujourd'hui : photo de la Pierre, etc.

Sixième étape (selon la participation)

- Questions des élèves.
- Discussion, éventuellement sous forme de jeu de rôles, autour des questions suivantes : les autorités genevoises ont-elles eu raison de convoquer l'armée ? Les officiers ont-ils eu raison d'ordonner de tirer ? Et les recrues d'accepter de partir à Genève ?

  On peut aussi faire imaginer un autre dénouement, faire réfléchir à ce qui aurait pu empêcher les événements de se dérouler de cette façon.

  Cette discussion, ou ce jeu de rôles, pourrait aussi s'organiser autour du procès de Léon Nicole.

Autre proposition de dispositif pédagogique : la fusillade de Genève donne lieu à deux points de vue. À chacun d'entre eux correspond un dossier documentaire qu'une partie de la classe étudie en vue de préparer un débat.

Le point de vue du massacre délibéré

Les textes et documents étudiés par les élèves présentent le point de vue de la gauche, qui défend les victimes de la fusillade et en rend les autorités responsables puisqu'elles ont refusé d'interdire l'assemblée fasciste et appelé l'armée à la rescousse contre les manifestants antifascistes.

Le point de vue de l'émeute communiste

Les textes et documents étudiés par les élèves présentent le point de vue de la droite et du gouvernement qui dénoncent la violence de la gauche, en particulier communiste, et considèrent qu'il fallait assurer l'ordre public.

La confrontation des deux points de vue

Elle se déroule sous la forme d'un débat, ou d'un eu de rôles, dont la participants n'ont pas étudié les mêmes documents, et ne disposent donc pas des mêmes informations.

La distinction et l'interaction entre l'histoire et la mémoire

Animée par l'enseignant-e, le débat se poursuit autour des manifestations de la mémoire (discours, commémorations), ce qui donne l'occasion aux élèves de mettre leurs observations en perspective par rapport à ce qui différencie, et rend complémentaires, documents et témoignages, histoire construite à partir de sources écrites et histoire orale, histoire et mémoire.